

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérigène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)	Cancérogènes avérés ou <i>suspectés</i> (2)	Probabilité de présence (3)	Commentaires
<b>Transformation des grumes en copeaux</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	Émises lors des opérations de découpe, hachage, broyage des grumes, de tamisage, séchage et transport des copeaux de bois.
<b>Préparation des colles ou liants</b>	<b>Formaldéhyde</b>	Certaine	Présence dans les colles urée-formol ou mélamine-formol utilisées pour la fabrication des panneaux d'agglomérés, de MDF, HDF ou OSB.
	<i>Phosphate de tris(2-chloroéthyle)</i>	Possible	Agent ignifugeant pouvant être utilisé pour certaines qualités de panneaux.
<b>Encollage et pressage (copeaux ou lamelles)</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	
	<b>Formaldéhyde</b>	Certaine	
	<b>Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)</b>	Certaine	Présents dans certaines huiles et graisses de lubrification des presses. Exposition possible par dégradation thermique de ces lubrifiants.
<b>Découpe et stockage</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	
	<b>Formaldéhyde</b>	Certaine	
<b>Surfaçage ou stratification</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	Émises lors des opérations de ponçage des panneaux.
	<b>Formaldéhyde</b>	Certaine	
<b>Contrôle qualité</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	
	<b>Rayonnement X</b>	Possible	Exposition possible lors de contrôle qualité par radiographie.

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'INRS ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

<b>Manutention mécanique</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	
	<b>Gaz d'échappement de moteurs diesel</b>	Très probable	Émis par les chariots automoteurs diesel.
<b>Nettoyage, entretien et maintenance des équipements</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	
	<b>Trichloréthylène</b>	Possible	Solvants chlorés utilisés pour dissoudre certaines colles à bois. Présents dans certaines préparations.
	<b>Dichlorométhane</b>	Possible	
	<b>Cobalt</b>	Possible	Métal présent dans l'abrasif (ou stellite) utilisé pour l'affûtage des outils.
	<b>Cobalt métal en présence de carbure de tungstène</b>	Possible	Exposition lors des opérations d'affûtage des outils en carbure de tungstène.
	Fumées contenant des métaux <b>Cadmium, béryllium, chrome VI, cobalt, nickel, arsenic, plomb</b>	Certaine	Dégagées lors des opérations de soudage. Se reporter à la FAR 15 pour le détail des cancérrogènes.
<b>Alimentation et entretien des chaudières</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	Exposition lors de la manutention des déchets de bois utilisés pour alimenter les chaudières.
	<b>Hydrazine</b>	Très probable	Utilisé dans le traitement anticorrosif des chaudières. Se reporter à la FAS 16 pour un avis sur la substitution.
	Se reporter à la FAR 37 pour le repérage des cancérrogènes liés à l'entretien et à la maintenance des chaudières.		

(1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérrogènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.

(2) **Cancérrogène avéré** = UE Catégorie 1A ou 1B, Circ 1 ou 2A **Cancérrogène suspecté** = UE Catégorie 2 ou Circ 2B

(3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généré ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).

#### Pour en savoir plus

Dossier web du site INRS « Agents chimiques CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Dossier web du site INRS « Cancers professionnels »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Page web du site INRS « Cancers professionnels. Classifications existantes »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/classifications-existantes.html>

Page web du site INRS « Prévention des risques liés aux agents CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/prevention-risques-cmr.html>

Page web du site INRS « Transformation du bois »

<http://www.inrs.fr/metiers/bois.html>

Dossier web du site INRS « Poussières de bois »

<http://www.inrs.fr/risques/poussieres-bois/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Fiche d'aide à la substitution des cancérrogènes « Hydrazine. Traitement anticorrosion des chaudières » (FAS 16)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAS%2016>

Fiche d'aide au repérage des cancérrogènes « Soudage / brasage des métaux » (FAR 15)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAS%2015>

Fiche d'aide au repérage des cancérrogènes « Entretien et maintenance de chaudières » (FAR 37)

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'INRS ou votre interlocuteur à la caisse régionale.



Fiche d'aide  
au repérage  
**FAR 4**

## Fabrication de panneaux de bois

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérigène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAS%2037>

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'INRS ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

Edition INRS • FAR 4 • Mise à jour avril 2015

Fiche disponible sur le site : [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)